



-----  
 DÉPARTEMENT  
 DE L'ISÈRE  
 -----

Membres en exercice : 15  
 Membres présents : 10  
 Nombre de pouvoirs : 2  
 Membres votants : 12

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2023

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 12 décembre 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL (donne pouvoir à Pascal Souche), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé Alotto), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Jean Paul JULIEN

### DEL2023\_086 : Cimetière – Création de concessions

Pour des raisons de gestion efficiente des concessions du cimetière communal, le Conseil municipal a procédé à la rémunération intégrale des concessions de l'ensemble du cimetière (ancienne et nouvelle sections) par la délibération DEL2022\_034 du 9 mai 2022.

13 nouvelles concessions ont alors été numérotées (183 à 185, 196 à 198, 265 à 270 et 275). Il est aujourd'hui nécessaire de fixer leur durée ou leur destination.

Le cimetière renuméroté fonctionnera selon le tableau suivant :

Nombre de concessions du cimetière	
Durée des concessions	Nombre de concessions
Concessions perpétuelles	181
Concessions cinquantennaires	30
Concessions trentennaires	67
Terrain commun (durée minimale de 5 ans)	3

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la création de 7 concessions trentennaires dans la section nouvelle du cimetière dont les numéros seront 265, 266, 267, 268, 269, 270, 275 ;
- **D'approuver** la création de trois parcelles spécifiques dédiées au terrain commun dont les numéros sont 196, 197, 198 ;
- **D'approuver**, à terme, la création d'un jardin du souvenir sur l'emprise de trois concessions dont les numéros sont 183, 184, 185 ;
- **De valider** la répartition des concessions susmentionnée ;
- **D'approuver** le plan en annexe de la présente délibération.

Modalités de vote : 12 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT  
 Maire

Jean Paul JULIEN  
 Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
 Transmission en préfecture le : 22 DEC. 2023  
 Publié le : 22 DEC. 2023